

Approbation de la demande de domiciliation
à l'Université de Toulouse de l'association
étudiante Paulsab N' Smash

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 13 mai 2025**

Délibération 2025/05/CFVU – 78

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

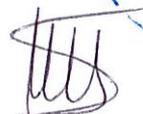
Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande de domiciliation à l'Université de Toulouse de l'association étudiante Paulsab N' Smash.

Toulouse, le 13 mai 2025

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0